VILLE DE GENÈVE

Communiqué de presse
14 mai 2020

Aux représentant-e-s des médias

Plan de reprise de l'accueil pré-scolaire

La Ville de Genève a reçu, comme l'ensemble des Exécutifs communaux du canton, le Plan de reprise de l'accueil préscolaire qui lui a été adressé par le Conseil d'Etat. Ce Plan de reprise prévoit que tous les enfants inscrits en crèches, y compris ceux dont les parents sont en télétravail, puissent être accueillis au sein des structures de la petite enfance, dès le lundi 18 mai.

La Ville de Genève prend acte de cette volonté du Conseil d'Etat. Les institutions de la petite enfance subventionnées feront donc tout leur possible pour assurer la prise en charge du plus grand nombre d'enfants inscrits, dans les meilleures conditions, dès lundi prochain.

Contraintes sanitaires très strictes toujours en vigueur

Cependant, les mesures sanitaires toujours maintenues posent de réelles contraintes qui pourront amener certaines directions d'institutions à devoir restreindre leur capacité d'accueil.

Contacts préalables conseillés

En tout état de cause, la Ville de Genève recommande donc aux parents d'enfants inscrits de prendre contact très rapidement avec les directrices des institutions concernées. Ce contact préalable est la meilleure option afin de s'assurer que leur enfant pourra bien être pris en charge dans de bonnes conditions.

Contact

Manuelle Pasquali
Adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13
manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch